

**COMPTE-RENDU, PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 10 DECEMBRE 2019 A 18H30 A LOQUEFFRET**

Étaient présents (24 puis 25 à 18h45, 24 à 19h15 et 23 à 20h05)

BERRIEN : Paul QUEMENER, Marie-Pierre COANT, Catherine MIGNOT-JAOUEN, Hubert LE LANN

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Joseph SIMON, Josiane GUINVARC'H, Jean-Pierre BROUSTAL, Yvonne QUIMERC'H (à partir de 18h45)

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Benoît MICHEL, Claire CHABANNES, Guillaume LAURENT, Claude MOREL

LA FEUILLEE : Gérard RANNOU, Régis LE GOFF

LOPEREC : Jean-Pierre LE BIHAN, François LE LUYER

LOQUEFFRET : Marcel SALAÛN

PLOUYE : Marcel LE GUERN (départ à 19h15)

SAINT-RIVOAL : Yves Claude GUILLOU

SCRIGNAC : Georges MORVAN (départ à 20h05), Corinne NICOLE

Procurations : Jean-Pierre SALAÛN a donné pouvoir à Benoît MICHEL, Alain HAMON a donné pouvoir à Marcel SALAÛN, Jean LE GAC a donné pouvoir à Georges MORVAN

Excusés : Geneviève LE MAT, Jean-Michel SCOUARNEC

Ordre du jour :

- ➔ Fonds de concours – demandes des communes
- ➔ Dossier Pass Commerce et Artisanat
- ➔ Demande aide au financement de BAFA
- ➔ Logements locatifs - loyers 2020
- ➔ Tarifs 2020 : chalets, gîte d'étape, redevances déchets ménagers, point cyber, encarts publicitaires guides touristiques, mise à disposition de services
- ➔ Convention liquidation SMDCF
- ➔ Convention travaux parking du Gouffre à Huelgoat
- ➔ Renouvellement contrat logiciels comptabilité, ressources humaines et facturation
- ➔ Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables (budget principal et budget déchets ménagers)
- ➔ Marché de collecte des colonnes de tri multi matériaux
- ➔ Questions diverses

La séance débute à 18h30

Fonds de concours – demandes des communes

Le versement est autorisé sous trois conditions :

- le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer un équipement (investissement ou fonctionnement)
- le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part de financement assurée par le bénéficiaire du fonds de concours
- le fonds de concours doit donner lieu à délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Ainsi, des crédits ont été budgétés.

Deux communes présentent une demande de financement pour les opérations suivantes :

Commune de Saint-Rivoal

Objet	Dépenses H.T.	Recettes	Autofinancement	FDC sollicités
Travaux voirie 2019 (Invt)	52.384 €	0,00 €	52.384 €	15.544,92 €
Total	52.384 €	0,00 €	52.384 €	15.544,92 €

Commune de La Feuillée

Objet	Dépenses H.T.	Recettes	Autofinancement	FDC sollicités
Achat bâtiment (Invt)	34.396,92 €	0,00 €	34.396,92 €	17.198,46 €
Matériel (Invt)	12.530 €	0,00 €	12.530 €	5.765,22 €
Mobilier (Invt)	1.862,50 €	433,71 €	1.428,79 €	714,39 €
Travaux service eau potable (invt)	4.060 €	0,00 €	4.060 €	2.030 €
Total	52.849,42€	0,00 €	52.415,71 €	25.708,07 €

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de verser les fonds de concours sollicités par les communes de Saint-Rivoal et La Feuillée.

Dossier Pass Commerce et Artisanat

Marcel SALAÛN, vice-président en charge du développement économique présente le dossier déposé par l'entreprise Borgne Peinture et déco

Il est proposé l'attribution de l'aide Pass Commerce et Artisanat à

Raison sociale	SARL BORGNE PEINTURE ET DECO
Forme juridique	SARL
Adresse	40 rue Robinson 29690 HUELGOAT
Activité	Pose de revêtements de sols, papiers peints, toile de verre, peinture intérieure et extérieure
Effectif	4 ETP
Projet	Aménagement et embellissement d'un local de vente de carrelage et matériel professionnel
Montant investissement	23.800,17 € H.T.
Taux de subvention	30%
Subvention accordée	7.140,05 €

Cette aide est adossée au règlement (UE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de *minimis*.

Le versement d'une aide à l'investissement de 7.140,05 € à l'entreprise SARL BORGNE Peinture et Déco de Ricardo MUNIZ à Huelgoat est adopté à l'unanimité.

Demande aide au financement de BAFA

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 qui a été signé avec la CAF du Finistère une action d'aide à la formation BAFA-BAFD est incluse.

L'objectif étant de proposer une formation aux jeunes afin qu'ils puissent travailler sur leur territoire. Douze formations aidées à hauteur de 500 € réparties sur 4 ans sont prévues.

A ce jour, trois personnes du territoire ont bénéficié de cette aide.

Il est prévu de verser une aide financière aux familles ayant déjà réglées les factures.

Cette aide correspondra au reste à charge des familles si elles ont déjà réglé les frais de formation BAFA avec un montant d'aide maximum de 500 €.

Une demande a été déposée par Loéiza FOURNIGAULT.

Il reste à charge de la famille 873 €, la communauté peut verser une aide de 500 €.

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de verser une aide, au financement du BAFA de Loéiza FOURNIGAULT, d'un montant de 500 €.

Logements locatifs - loyers 2020

Le Président rappelle que les logements locatifs sociaux de la collectivité peuvent être augmentés selon les chiffres d'indices de révision de loyer du 3^{ème} trimestre 2019 donnés par l'INSEE.

A compter du 01 janvier 2020 les loyers peuvent être augmentés de 1,20 % au maximum.

A l'unanimité, le conseil communautaire décide d'approuver l'augmentation des loyers au taux de 1,20 % pour l'année 2020.

La liste de l'ensemble des logements comprenant les nouveaux montants de loyers se trouve ci-dessous

12 logements T4

Désignation	Loyers 2019	Loyers 2020
Botmeur n°1 T4 P.L.A.I.	394,42 €	399,15 €
Botmeur n°2 T4 P.L.S.	481,91 €	487,68 €
Brasparts n°3 T4 P.L.S.	480,97 €	486,73 €
Brasparts n°4 T4 P.L.S.	480,97 €	486,73 €
Brennilis n°5 T4 P.L.S.	481,91 €	487,68 €
Brennilis n°6 T4 P.L.S.	481,91 €	487,68 €
Loqueffret n°7 T4 P.L.S.	481,91 €	487,68 €
Loqueffret n°8 T4 P.L.S.	481,91 €	487,68 €
Plouyé n°9 T4 P.L.S.	481,91 €	487,68 €
Plouyé n°10 T4 P.L.S.	481,91 €	487,68 €
Saint Rivoal n°11 T4 P.L.S.	481,91 €	487,68 €
Saint Rivoal n°12 T4 P.L.S.	481,91 €	487,68 €

14 logements rénovés

Désignation	Loyers 2019	Loyers 2020
Brennilis n°1 T2 P.L.U.S.	180,13 €	182,29 €
Brennilis n°2 T2 P.L.U.S.	172,42 €	174,49 €
Brennilis n°3 T4 P.L.U.S.	399,03 €	403,81 €
Brennilis n°4 T3 P.L.U.S.	400,76 €	405,56 €
Brennilis n°5 T3 P.L.U.S.	448,81 €	454,19 €
Brennilis n°6 T6 P.L.U.S.	594,64 €	601,77 €
Brennilis n°7 T4 P.L.U.S.	313,86 €	317,62 €
Brennilis n°8 T3 P.L.U.S.	260,56 €	263,68 €
Lopérec n°9 T6 P.L.U.S.	492,75 €	498,66 €
Plouyé n°10 T2 P.L.U.S.	291,71 €	295,21 €
Plouyé n°11 T2 P.L.U.S.	262,28 €	265,42 €
Plouyé n°12 T3 P.L.U.S.	381,39 €	385,96 €
Plouyé n°13 T2 P.L.U.S.	299,03 €	302,62 €
Plouyé n°14 T4 P.L.U.S.	477,90 €	483,63 €

En dehors des logements locatifs sociaux, il y a deux autres locations dont le montant de loyer mensuel pour l'année de 2020 est :

- Brasparts 4 rue Saint-Michel (1^{er} et 2^{ème} étages) : 300 € charges comprises
- Huelgoat 25 place Aristide Briand (1^{er} étage) : 384 €

Tarifs 2020 :

Le Président rappelle que les différents tarifs sont à voter pour l'année 2020

Encart publicitaire : guides de l'office de tourisme

Prestation	Tarifs 2020
Encart publicitaire dans les guides de communication créés par la collectivité	60 € propriétaires ou gérants équipements touristiques, hébergements et restaurants du territoire de la collectivité
	30 € associations du territoire de la collectivité dont l'activité est liée au tourisme
	80 € propriétaires ou gérants équipements touristiques, hébergements et restaurants extérieurs au territoire
	50 € associations extérieures au territoire dont l'activité est liée au tourisme
Meilleure visibilité, mise en avant, sur le site Internet Monts d'Arrée Tourisme	10 € pour les autres acteurs (artistes, associations, ...) en lien avec le tourisme, non présents dans un guide en format papier

Adopté à l'unanimité par l'assemblée

Chalets à Botmeur

CHALET	SAISON du 27/06 au 28/08 la semaine	HORS SAISON du 01/01 au 26/06 et du 29/08 au 31/12 la semaine	FORMULE 1 nuit	Nuitée supplémentaire	FORFAIT Ménage
2/4 places	270 €	243 €	51 €	36 €	41 €
4/6 places	323 €	300 €	93 €	41 €	51 €

La caution demandée pour la location d'un chalet est de 300 €.

La location de 3 chalets minimum permet de bénéficier d'un tarif de groupe, soit : - 10 %

Carte CEZAM : - 5%

Adopté à l'unanimité par l'assemblée

Prestations du pointcyber

Prestations	Tarifs 2020
Accès au local	0,25€ / 15mn
Abonnement mensuel accès au local	4 € / habitant du territoire
	5 € / habitant extérieur au territoire
Abonnement annuel accès local	33 € / habitant du territoire
	44 € / habitant hors territoire
Impression noir et blanc	0,20 € par page
Impression couleur	0,40 € par page

Adopté par l'assemblée à 26 voix pour et une voix contre (Claire Chabannes)

Redevance de collecte des déchets ménagers et de vente de composteurs

Catégories	Tarifs 2020
Foyers (2 personnes et plus)	176 €
Personne seule	95,50 €
Gîtes	95 €
4 gîtes et plus	380 €
Résidences secondaires	115 €
Cantines scolaires < 50 rationnaires	325 €
Cantines scolaires 50 à 100 rationnaires	540 €
Très petits producteurs : Professions libérales :(infirmiers, kiné, médecins) Chambres d'hôtes, artisans	85 €

Petits producteurs : Bars, petites restaurations, petits commerces alimentaires, garages, associations, et autres commerces (ex bijouterie,)	110 €
Moyens commerces alimentaires et restauration	270 €
Gros commerces alimentaires et gros restaurants, hôtels restaurants, restaurant avec hébergements multiples	615 €
Très gros producteurs de déchets (facturation à la tonne)	257 €
Part communale par habitant	2,50 €
Composteur 300 litres	40 €
Composteur 600 litres	50 €

Adopté à l'unanimité par l'assemblée

Mise à disposition de services

Désignation	Unité	Tarifs 2020
Main d'œuvre	Heure	30 €
Tracto JCB + chauffeur	Heure	55 €
Tracteur super épareuse + chauffeur	Heure	55 €
Lamier + chauffeur	Heure	60 €
Camion + chauffeur	Heure	55 €
Petit entretien à l'émulsion	Tonne	1 666,50 €
Balayeuse	Journée	60 €
Fourgon	Heure	10 €
Cylindre vibrant	Journée	120 €
Tracteur Kubota + Chauffeur	Heure	45 €
Location camion (selon convention établie)	Demi-Journée	100 €
Location de bétonnière	Journée	36 €
Location de débroussailleuse	Journée	36 €
Location de tronçonneuse	Journée	48 €
Contrôle Assainissement non collectif	Forfait	80 €

Adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Gîte d'étape à Scignac - location

Prestations	Tarifs 2020
Une nuitée / adulte	20 €
Une nuitée / enfant jusqu'à 10 ans	10 €
Location de linge (drap + taie + housse de couette)	4 €
Location serviette éponge	1 €
Lavage	3 €
Séchage	3 €
Petit déjeuner	6 €
Ménage du gîte complet	200 €
Location du gîte complet	Nombre de places autorisées * prix d'une nuitée

Une caution de 1.200 euros ainsi qu'une attestation d'assurance seront demandés pour la location du gîte complet.

Adopté à l'unanimité par l'assemblée

Vente de produits au gîte d'étape à Scignac

Désignation du produit	Prix de vente TTC
Pâté	4 €
Soupes et veloutés 450 ml	6 €
Sauces	2 €
Plats cuisinés 360g	11 €
Desserts crèmes ou riz	3 €
Pâtes 250 g	2 €
Riz 250 g	2 €
Panier pique-nique	7 €
Sandwich	4,50 €
Chips	1 €
Compote	1 €
Madeleine ou brownie ou barre de céréales	0,50 €
Tablette chocolat (100 g)	2 €
Glace	3 €
Pain précuit 250 g	2 €
Bouteille eau 50 cl	1 €
Bouteille eau 1,5 l	2 €
Lait 50 cl	1,50 €
Lait 25 cl	1 €
Cidre 25 cl	2 €
Cidre 75 cl	6 €
Jus de fruits, soda, cola, Perrier	2 €
Café	1 €
Thé	1 €
Bière	3 €

Adopté à l'unanimité par l'assemblée

Convention liquidation SMDCF

Vu les délibérations du 4 juillet 2019 des conseils communautaires de la communauté de communes de Haute Cornouaille, du 17 septembre 2019 de Monts d'Arrée Communauté, du 26 septembre 2019 et de Poher Communauté demandant la dissolution du syndicat mixte pour le développement du Centre Finistère à compter du 1^{er} janvier 2020,

Vu la délibération du 30 septembre 2019 du comité syndical du syndicat mixte pour le développement du Centre Finistère – Pays Touristique validant la dissolution du syndicat mixte à compter du 1^{er} janvier 2020,

Considérant le projet de convention de liquidation élaboré en lien avec les services du syndicat mixte, de la trésorerie de Châteaulin et en collaboration avec les trois communautés de communes,

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la convention de liquidation et d'autoriser Mr Le Président à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité par l'assemblée

Label Base VTT en Finistère

Le président souligne par ailleurs que la dissolution du syndicat induit la remise en cause du dépositaire du label fédéral « base VTT Monts d'Arrée – Montagnes Noires » qui comprend 9 boucles de randonnées VTT sur notre territoire.

Qui va porter le label suite à la dissolution du syndicat ? il semble plus opportun de créer une base VTT « Monts d'Arrée » dont le label sera porté par Monts d'Arrée Communauté.

Convention travaux parking du Gouffre à Huelgoat

Le président rappelle que dans le cadre du schéma d'accueil du public en forêt du Huelgoat la réfection du parking du gouffre est prévue.

Cet espace fait partie du domaine public routier du Conseil Départemental qui a été sollicité pour permettre à Monts d'Arrée Communauté d'effectuer les travaux nécessaires à son aménagement.

Le Conseil Départemental a proposé une convention pour l'aménagement et l'entretien de ce parking. Les aménagements consistent à la réfection des entrées du parking, la gestion des écoulements des eaux de surface et la reprise du revêtement du parking, conformément au plan et à la convention annexée. Le président demande à l'assemblée de l'autoriser à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité

Renouvellement contrat logiciels comptabilité, ressources humaines et facturation

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services avec SEGILOG arrive à échéance au 31 décembre 2019.

Un nouveau contrat est proposé pour une durée de 3 ans.

Il a pour objet la cession du droit d'utilisation des logiciels et la fourniture d'une prestation d'assistance, de suivi et de développement.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide d'accepter le contrat proposé pour une durée de 3 ans et d'autoriser le président à le signer.

Admissions en non-valeur de produits irrécouvrables (budget principal et budget déchets ménagers)

Des titres de recettes émis pour des sommes dues sur le budget principal et celui des déchets ménagers restent impayés.

Il convient de les admettre en non-valeur.

Le conseil communautaire, considérant l'état des produits irrécouvrables dressé par le comptable public et sa demande d'admission en non-valeur, des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution, à l'unanimité, décide d'approuver l'admission en non-valeur des recettes indiquées ci-dessous

Budget déchets ménagers :

Selon les listes reçues par la trésorerie de Carhaix en date du 25/11/2019 et du 26/11/2019 :

Article 6541 : 2.351,74 Euros (Liste N° 3007670531)

Article 6542 : 4.119,87 Euros et 68,08 Euros

Budget principal :

Selon les listes reçues par la trésorerie de Carhaix en date du 25/11/2019 :

Article 6541 : 488,47 Euros (Liste N° 2856730231)

Article 6542 : 248,59 Euros

Marché de collecte des colonnes de tri multi matériaux – Marché public de services – procédure adaptée – autorisation de lancement

Le président rappelle que la collecte des colonnes d'apport volontaire de tri multi matériaux est effectuée par une entreprise dont le contrat arrive bientôt à échéance.

Il convient donc de procéder à une consultation selon le code de la commande publique et notamment les articles R2123-1 et R2123-4.

Le président demande l'autorisation de lancement de la consultation, le conseil communautaire à l'unanimité, autorise le président à lancer la consultation du marché public de services cité en objet selon une procédure adaptée.

Questions diverses

Budget annexe services communs voirie - Marché public de fournitures -procédure adaptée - acquisition d'un tracteur - autorisation de lancement

Le président informe que la commission services communs voirie s'est réunie le 04 décembre et a débattu sur la nécessité de renouveler le tracteur.

Il convient donc de procéder à une consultation selon le code de la commande publique et notamment les articles R2123-1 et R2123-4.

Le président demande l'autorisation de lancement de la consultation, le conseil communautaire à l'unanimité, autorise le président à lancer la consultation du marché public de fournitures cité en objet selon une procédure adaptée.

Demande de soutien financier à l'organisation d'une conférence par Initiative COB

Le président informe l'assemblée d'une demande de soutien financier de la plateforme Initiative COB pour l'organisation d'une conférence le 09 avril 2020 à Carhaix sur le thème « Economie et Energies, les amants terribles ».

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, ne souhaite pas participer financièrement à l'organisation de la conférence « Economie et Energies les amants terribles », portée par la plateforme Initiative COB.

Panneaux d'informations – forêt du Huelgoat

Benoît MICHEL demande à l'assemblée si la carte qui sera installée sur des panneaux à proximité de trois parkings à Huelgoat (Arquellen, le Champignon et Moulin du Chaos), dans le cadre des actions du schéma d'accueil du public en forêt du Huelgoat, pourra être reprise sur des panneaux communaux existants.

Le conseil est totalement favorable à cette demande.

La séance est levée à 20 heures 15